

**Licence professionnelle Gestion des services à
l'environnement**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion des services à l'environnement. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02038282

HAL Id: hceres-02038282

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038282>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion des services à
l'environnement

de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines -
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion des services à l'environnement

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-3 Protection de l'environnement

Demande n° S3LP150007445

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Université dans les locaux de l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ Guyancourt) et à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Mantes-en-Yvelines.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) d'Alembert de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles-Val-d'Oise-Yvelines et avec le Centre de formation d'apprentis de Véolia Environnement (campus Véolia).

Présentation de la spécialité

C'est une formation par alternance créée en 2004. Constituée d'un seul parcours, elle se situe en aval des Bac+2 des licences *Biologie-Environnement*, *Géographie* et *Administration économique et sociale* ou des DUT *Génie civil*, *Génie industriel et maintenance*, *Génie mécanique et productique* et *Hygiène, sécurité, environnement*. Cette formation est le fruit d'une collaboration entre l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et les deux CFA de la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles-Val-d'Oise-Yvelines et de Véolia Environnement.

L'objectif est de former des professionnels maîtrisant les aspects du management de proximité dans une perspective de développement durable. Les secteurs d'activité visés sont : la gestion des services eau, énergie, propreté ou transports-voyageurs.

A l'issue de la formation, les diplômés sont aptes à concevoir une démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), au sein d'une entreprise ou d'un site d'exploitation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation intègre de nombreux aspects professionnalisants en phase avec la stratégie nationale du développement durable. La formation mise sur la transversalité disciplinaire (économie, droit, gestion, aspects techniques, ...) et l'approche territoriale. Cette formation a toute sa place dans l'environnement économique de la région parisienne en raison de l'existence de nombreuses entreprises et sièges sociaux.

Le programme de la formation est renseigné par la grille d'autoévaluation mais aussi par les deux pages extraites d'un fichier descriptif de la formation qui n'est pas disponible dans sa totalité. Sur la base de ces documents, le programme paraît cohérent pour ce qui concerne les parties Droit, économie, gestion (économie, droit, gestion, comptabilité, anglais, ressources humaines, marketing,...). En revanche, les parties Environnement et développement durable semblent peu développées. Par exemple, on ne trouve qu'un enseignement de ce type (bases de l'écologie industrielle) dans une unité d'enseignement de 30 heures dont la discipline principale est : Gestion et économie. L'enseignement paraît plus théorique que pratique. Des informations manquent sur les outils manipulés comme par exemple : la calculatrice bilan carbone, les méthodes de transformation des déchets ou les techniques d'épuration/assainissement d'eau, ...

Les apprentis ou les étudiants en Formation Continue suivent leurs enseignements en alternance à raison d'une semaine de cours toutes les trois semaines. La formation est ouverte en formation ouverte et à distance (FOAD). Une unité d'enseignement d'adaptation et de mise à niveau est dispensée pour un volume de 35 heures. Il y a un voyage d'études à mi-parcours. Le projet tutoré d'une durée de 150 heures, représente 33 % du volume des enseignements hors stage et projet tutoré et le stage a une durée de 12 à 16 semaines. Le projet tutoré se réalise sous la forme d'un travail collectif avec un soutien en binôme (universitaire-professionnel) et avec aussi, à distance, un soutien individualisé. Le mémoire est individuel.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) dans la grille d'autoévaluation, précisent que l'évaluation se fait sous forme de contrôle continu et que le mode d'évaluation respecte les MCC, mais leur description est absente. Par ailleurs, Les deux unités d'enseignement UE11 (projet tutoré) et UE12 (stage) conduisent à des notes éliminatoires lorsque celles-ci sont inférieures à 08/20. Les notes éliminatoires ne sont pas conformes à la réglementation. L'article 10 de l'arrêté (17/11/99) précise, à la fin du 2^{ème} alinéa que « *la compensation [...] entre les unités d'enseignement [...] s'effectue sans note éliminatoire* ».

Le lien avec les milieux professionnels s'exprime au travers du nombre des intervenants dont le pourcentage en volume des interventions diffère suivant le CFA partenaire. Ainsi, les professionnels intervenant dans la formation effectuent pour le CFA Véolia : 460 heures et pour le CFA de la chambre de commerce : 442 heures. Cela représente en pourcentage respectivement 65 et 35 % d'intervention pour les professionnels. Par ailleurs, les intervenants professionnels représentent 73 % du total de l'équipe pédagogique. Ce pourcentage est relativement élevé, mais semble assurer un bon équilibre entre les enseignements académiques et les interventions professionnelles, soit : 30 intervenants salariés d'entreprises et 11 enseignants universitaires.

Les co-responsables de la formation veillent à la coordination des modules et à la coordination du suivi pédagogique au sein de chaque unité d'enseignement mais rien n'est spécifié sur la gestion des enseignements sur les deux sites. La formation est suivie par un conseil de perfectionnement et un comité de pilotage. Les réunions du conseil de perfectionnement sont mensuelles et celles du comité de pilotage, annuelles. Les liens avec d'autres formations se font dans les réunions de département et au Conseil des études et de la vie universitaire.

Les étudiants recrutés, à l'échelle du territoire national, sont titulaires de Diplôme universitaire de technologie (DUT) (*Hygiène sécurité environnement, Gestion des entreprises et des administrations, Génie industriel et maintenance*) ou de Brevet de technicien supérieur (BTS) (*Hygiène propreté environnement, Gestion et maîtrise de l'eau, Fluides énergies environnements*). Un petit pourcentage est issu des licences de géographie (5 %) et d'Administration économique et sociale (AES) (2 %). Les effectifs sont constitués de 76 à 99 étudiants mais le nombre de candidatures n'est pas décrit. Le taux de réussite est supérieur à 90 % depuis 2005/2006.

L'insertion professionnelle est documentée de manière incomplète. Ainsi, sur la base d'un seul résultat d'enquête réalisée en 2011, il apparaît que le taux d'insertion professionnelle est de 94,74 % et que la poursuite d'études en master est de 12 %. Par ailleurs, la majorité des diplômés ont trouvé un emploi dans le secteur d'activité de la formation, soit : 63 % dans l'industrie et 21 % dans d'autres secteurs comme : le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration. 48 % des diplômés sont devenus des agents de maîtrise et 36 % des diplômés de formation continue sont devenus cadres.



La méthode employée pour l'autoévaluation de la formation par l'établissement n'est pas renseignée. La grille d'autoévaluation est remplie rigoureusement mais le format du fichier est une impression scannée avec des pages orientées dans tous les sens ce qui rend le document difficile à lire. Le fichier descriptif de la formation est absent du dossier hormis les pages 16 et 17. Cela rend difficile l'appréciation du travail fourni l'équipe pédagogique.

- Points forts :
 - Le taux d'insertion professionnelle lié à une bonne adéquation emploi/formation et à un fort taux de réussite.
 - Le lien avec les professionnels représenté par une forte implication des professionnels dans la formation.

- Points faibles :
 - Le manque de données brutes et de perspectives.
 - Les bases scientifiques sur l'environnement qui semblent peu développées dans le programme de la formation.
 - La dimension internationale est peu intégrée.
 - Des modalités de contrôle des connaissances non conformes avec la présence de notes éliminatoires.
 - Les étudiants issus des licences de sciences sont absents de cette formation.
 - Les rôles du conseil de perfectionnement et du comité de pilotage sont inversés.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est important de constituer un dossier décrivant la formation. Ce document doit accompagner la grille d'autoévaluation.

Compte-tenu des débouchés professionnels du secteur, il est important aussi de favoriser l'ouverture de cette formation à un public de formation initiale scientifique. Il serait intéressant pour la formation d'augmenter la partie scientifique des enseignements.

Les modalités de contrôle des connaissances doivent être corrigées pour suivre la réglementation.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE

N° demande : LP Versailles 7445

Domaine : DEG

Niveau : Licence Professionnelle

Spécialité : Gestion des services à l'environnement

Observation(s) :

Aucune observation